



DROIT@HOME : UN TREMPLIN VERS L'AUTONOMIE

PAR CLAIRE LENGREND
ILLUSTRATIONS : CORALINE VANDERNOTTE

FOCALES

À Namur, le Service Droit des jeunes loue neuf studios individuels à faible loyer à des jeunes, âgés de 16 à 22 ans, en situation de vulnérabilité. Ce projet vise à les soutenir dans leur parcours de vie, tout en assurant le respect de leurs droits. Un chemin pavé d'obstacles et d'incertitudes, mais aussi tissé de liens, d'entraide et de partages.

LA RÉUNION DES VOISINS

Situé au cœur de la rue Godefroid menant à la gare de Namur, le Service Droit des jeunes est reconnaissable à sa façade grise et à ses dix boîtes aux lettres collées les unes aux autres. Depuis octobre 2024, les trois étages du dessus, où neuf studios individuels ont été aménagés, accueillent des jeunes âgés de 16 à 22 ans, rencontrant des difficultés sociales, familiales et économiques¹. Et ce dans le cadre du projet «Droit@Home», qui vise à favoriser leur mise en autonomie, grâce à un accompagnement personnalisé et au renforcement des liens sociaux.

En ce jour d'avril, particulièrement chaud pour la saison, il est 17 h 15 lorsque la «réunion des voisins» s'apprête à commencer dans la cuisine commune. Sonia, Thomas, Elliott, Léo et Nadia² prennent place autour de la table, où du cake, des pommes et des sodas ont été mis à disposition. La plupart ont emménagé récemment, seule Sonia occupe un studio depuis juillet 2025. Bien que deux filles manquent à l'appel, Clément et Lucie, intervenants sociaux du SDJ, proposent de faire un tour des présentations, puis de former des duos. «*Cherchez trois points communs. Le duo qui trouve le truc le plus original a gagné!*», lance Clément. Style musical, marques de vêtements ou plat préféré... Cet exercice permet de faire plus ample connaissance, même si les jeunes n'ont pas attendu cette réunion pour se rapprocher. «*Hier, j'ai frappé à toutes les portes pour faire une partie de rikiiki!*», s'amuse Sonia. «*Je suis le seul à avoir compris le jeu et à avoir perdu les deux parties!*», réplique Thomas.

Depuis octobre 2024, les trois étages du dessus, où neuf studios individuels ont été aménagés, accueillent des jeunes âgés de 16 à 22 ans, rencontrant des difficultés sociales, familiales et économiques.

→



→ « *Maintenant, on passe aux choses sérieuses* », annonce Clément. Le moment est venu d'aborder l'objectif de la réunion des voisins, seule activité collective obligatoire, qui se tient une fois par mois. « *L'idée, c'est d'apprendre à vous connaître, de partager des choses, de faire le point sur les communs, la vie ensemble, et de voir ce qui peut être amélioré* », explique Lucie. « *Si vous ne savez pas venir, il faut prévenir le comité et avoir une raison valable. C'est aussi une façon de vous apprendre à tenir vos engagements futurs* », ajoute Clément. Il précise que des invités participeront parfois à ces réunions, comme des jeunes ayant vécu dans les studios auparavant. « *On fera aussi des cours de cuisine, des ateliers sur le droit pénal sexuel, sur les consommations ou la gestion de son logement, ainsi que sur d'autres thématiques que vous souhaitez aborder.* »

Sonia se désigne ensuite pour lire le règlement d'ordre intérieur à voix haute. Entretien des espaces communs, partage des tâches, gestion des déchets, sécurité... Autant de points importants pour faciliter le vivre ensemble et assurer le bien-être de chacun et chacune. « *Cela fait beaucoup d'informations d'un coup, alors n'hésitez pas à venir nous trouver si vous avez des questions* », invite Lucie. « *Nous ne doutons pas de vos capacités, mais on sait*



aussi que si vous avez la flemme ou si vous n'allez pas bien, c'est dur de s'occuper de chez soi. Nous sommes là pour vous aider et éviter que les choses empirent », insiste Clément. « *Sachez qu'il n'y a aucun jugement de la part des intervenants si vous avez du mal à gérer la propreté de votre logement. Personnellement, ça ne me dérange pas de vous aider* », ajoute Sonia. Elle n'hésite d'ailleurs pas à partager son expérience et à donner des conseils à ses nouveaux camarades. Notamment lorsqu'il est question des autres activités à faire en groupe, celles-ci étant organisées sur une base volontaire. « *Quand je suis arrivée, je ne participais à rien, car j'avais peur des autres, je voulais juste être dans mon coin, confie-t-elle. Mais je vous invite à le faire, ça permet de briser la glace. C'est super cool, on est tous bienveillants.* »

LA DÉBROUILLE COMME MODE DE SURVIE

Droit@Home est né d'une nécessité : lutter contre la précarité et prévenir le sans-abrisme chez les jeunes en situation de fragilité. Rien que sur Namur, environ 2000 personnes, dont 600 enfants, sont dépourvues de logement selon le dernier dénombrement mené en 2024³. « *Lorsque j'ai commencé à*

→ faire des maraudes il y a dix ans, rencontrer des jeunes était assez exceptionnel, relate Jérémie Blondelet, coordinateur au sein du Relais social urbain namurois. *Alors que maintenant c'est devenu un phénomène courant.* Cette réalité, aux multiples visages⁴, découle d'une série de facteurs, les jeunes subissant souvent la précarité de leurs parents. Mais certains aussi, privés de famille ou délaissés par leurs proches, placés en foyer dès leur plus jeune âge, se retrouvent livrés à eux-mêmes.

Le Service Droit des jeunes de Namur, spécialisé dans l'accompagnement sociojuridique, ne cesse de constater la dégradation de leurs conditions de vie. *«Le public qui vient chez nous, c'est de plus en plus celui de jeunes venant très tôt, qui sont abîmés et qui sont seuls»*, atteste Johanne Wyns, sa directrice. Entre 2018 et 2020, l'asbl a mené une recherche-action afin de comprendre leur vécu et de trouver une solution adaptée. Parmi les difficultés rencontrées : l'accès au logement, les conflits avec les institutions comme le CPAS, ou encore l'exclusion professionnelle et sociale dont ils et elles sont victimes. L'asbl a ensuite lancé le groupe «Débrouille et vous» pour permettre à des jeunes partageant les mêmes galères d'échanger sur leurs expériences respectives. Le projet Droit@Home a, lui, émergé en parallèle. *«À ce moment-là, nos bureaux étaient au deuxième étage, se remémore Clément Henry, intervenant social au SDJ de Namur. Un jour, le propriétaire du bâtiment, maître Erneux, nous annonce qu'il aimerait qu'on déménage au rez-de-chaussée, car il compte louer le reste de l'immeuble. Sur le ton d'une blague, on lui dit qu'on pourrait en faire des logements pour nos jeunes. Deux jours plus tard, il nous rappelle pour nous dire qu'il est partant.»* Les travaux commencent alors, et l'asbl coconstruit le projet avec deux partenaires : l'agence immobilière sociale de Namur (AIS) et le Relais social urbain namurois (RSUN). La première représente le propriétaire et assure la gestion locative des studios, tandis que le deuxième effectue les visites à domicile et accompagne les jeunes dans les démarches liées au logement. Le SDJ de Namur s'est également rapproché des IPPJ (institutions publiques de protection de la jeunesse), des services d'accueil spécialisés (SRS et PEP), des hôpitaux et des restaurants sociaux. *«Nous voulions nous concentrer sur les jeunes les plus vulnérables en allant les chercher là où on pourrait les trouver. C'est comme ça que le maillage s'est fait et qu'ils sont arrivés chez nous»*, dévoile Johanne Wyns.

« LE PLUS IMPORTANT POUR MOI, C'EST LA CONSIDÉRATION »

Une semaine avant la réunion des voisins, Thomas attendait d'avoir les clés de son studio avec une certaine fébrilité. Avec Clément, ils ont préparé cet entretien la veille, notant quelques phrases sur le tableau de la cuisine commune. Portant un sweat noir à capuche, une casquette vissée sur la tête, le jeune homme, jovial et taquin, prend vite ses aises et se confie sans détour.

Du haut de ses 21 ans, Thomas a déjà un long parcours derrière lui : *«De mes 2,5 ans à mes 6 ans, j'ai été pris en charge par le Service d'aide à la jeunesse,*



puis par le Service de protection à la jeunesse parce que je me battais tous les jours, retrace-t-il. À 17 ans, j'ai été viré de l'internat et placé dans un appartement. J'y suis resté trois ans puis j'ai eu quelques problèmes avec le propriétaire. La dame du CPAS ne voulait pas me verser mon allocation tant que je n'avais pas été à mon rendez-vous. Au bout de huit jours sans paiement du loyer, j'ai été mis dehors.» Durant un an et demi, Thomas squatte à droite et à gauche, trimballant avec lui ses affaires. Il lui arrive de dormir dans la rue. Sa sœur et son meilleur ami, qui vivent à ce moment-là dans les studios de Droit@Home, l'hébergent parfois. C'est comme ça qu'il découvre le projet. Au départ, pourtant, il n'est pas vraiment emballé à l'idée d'y participer. *«Je n'aimais pas devoir demander de l'aide. Ni d'être avec d'autres personnes, car je peux être impulsif.»* Un «trait de caractère» qui puise ses origines dans une enfance tourmentée par des parents maltraitants. *«La violence, même si elle fait partie de ton parcours, c'est quelque chose que tu gères beaucoup mieux»*, lui glisse Clément. Après avoir visité 23 appartements et essuyé autant de refus, Thomas finit par postuler à Droit@Home. *«J'en avais marre»*, soupire-t-il. Entre-temps, il s'est aussi familiarisé avec le lieu et l'équipe du SDJ. *«Le plus important pour moi, c'est la considération»*, confie le jeune homme.

→ «Et le fait d'avoir ton propre logement, qu'est-ce que ça peut t'apporter?», lui demande Clément. «Je pourrai commencer une formation et trouver un travail. N'importe quel boulot me plaît tant que je ne reste pas sans rien faire», répond Thomas. Il possède déjà pas mal de compétences : «Quand j'étais en école de cuisine, j'ai eu plusieurs jobs étudiants dans la restauration. J'ai aussi travaillé au noir dans la rénovation de vieilles maisons et comme technicien de chaufferie.» Thomas est aussi passionné de foot. Il voudrait intégrer un nouveau club et devenir titulaire. Puis mettre de l'argent de côté et trouver, dès que possible, un appartement «où il pourra rester toute sa vie». Pour ses démarches, il sera accompagné par Théo, son référent. Une aide qu'il estime utile, bien qu'il se sente déjà autonome. «Ce que je n'aime pas, c'est devoir remplir des papiers trop longtemps. Je suis hyperactif et diagnostiqué TDH (trouble déficit de l'attention), donc parfois c'est compliqué.»

Avoir son propre logement lui permettra aussi de prendre soin de lui et de sa santé. Souffrant, entre autres, d'asthme et d'allergies, il a fallu nettoyer le studio pour retirer toute trace du chat qui y vivait auparavant, ce qui a repoussé son entrée de quelques jours. Et l'a stressé quelque peu. D'ailleurs, il reste sur ses gardes : «C'est rare qu'il y ait autant de choses dans ma vie qui aillent aussi bien.» La nuit, il ressasse encore ses journées, «se demande ce qu'il aurait pu faire différemment». Clément voit pourtant le chemin parcouru : «Il se sent parfois bloqué, mais je trouve qu'il a beaucoup appris. Malgré les souffrances et les galères, il s'est accroché.»

S'AUTONOMISER GRÂCE AUX AUTRES

Pour les mineurs relevant de l'Aide à la jeunesse, le cap de la majorité est un moment charnière. «Ces jeunes adultes débutent avec un parcours institutionnel très lourd. Ils ont été trimballés d'un centre à l'autre, puis, un jour, ça s'arrête», observe Jérémy Blondelet, du Relais social urbain namurois. Pour ces jeunes, l'enjeu est donc «d'assurer une continuité dans l'accompagnement afin d'éviter qu'ils se retrouvent à la rue ou dans des contextes difficiles».

Coiffée d'un chignon et arborant de longs ongles manucurés, Elise a fêté ses 18 ans en février dernier et a emménagé dans l'un des studios de Droit@Home le 6 mars. Derrière son allure soignée, Elise est épuisée ce matin-là, les derniers jours ayant été éprouvants. Ce qui ne l'a pas empêchée d'honorer son rendez-vous. Parmi ses sources de tracas : le CPAS refuse de lui verser un complément de salaire, étant donné qu'elle a un compte d'épargne. Cet argent, elle l'a gagné en travaillant dans l'HORECA. Des économies dans lesquelles elle doit désormais puiser pour payer son loyer, ses factures, et rembourser ses dettes. La jeune fille voudrait bien passer son permis, entamer une formation dans la petite enfance, mais là, tout de suite, elle peine à se projeter, car «il y a d'autres priorités».

En janvier dernier, le service mandaté qui l'accompagnait l'a orientée vers le SDJ de Namur pour que celui-ci prenne le relais. «Nous sommes souvent

«Nous sommes souvent la dernière ligne dans l'aide à la jeunesse, tout en étant la première dans l'entrée de l'âge adulte.»

JOHANNE WYNS, DIRECTRICE
DU SERVICE DROIT DES JEUNES
DE NAMUR

→



→ la dernière ligne dans l'aide à la jeunesse, tout en étant la première dans l'entrée de l'âge adulte», pointe Johanne Wyns. Temporairement hébergée par son parrain et sa marraine, il était convenu qu'Elise parte de chez eux en mars. Alors même si, comme Thomas, l'aspect collectif l'effrayait, elle a candidaté chez Droit@Home. « Pour les jeunes en galère vivant chez des tiers, le risque est d'épuiser leurs ressources », remarque Clément. Ce facteur fait d'ailleurs partie des critères de vulnérabilité pris en compte par le comité, regroupant les directions du SDJ, de l'PAIS et du RSUN⁵. « Quelle est ta situation familiale? », « Où vis-tu actuellement? », « Possèdes-tu une carte bancaire? », « Un téléphone portable? », « As-tu un médecin traitant? », « Suis-tu un traitement? », etc. Ces questions, coréfléchies avec le groupe « Débrouille et vous », permettent d'évaluer la situation du jeune et d'identifier ses besoins, le projet s'adressant en priorité à celles et ceux « présentant une pluralité de difficultés, relevant de l'aide à la jeunesse, de l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité) et de la santé mentale », insiste Johanne Wyns. Par ailleurs, aucune liste d'attente n'est établie pour ne pas créer de faux espoirs.

APPRENDRE À SE CONNAÎTRE

L'accompagnement se décline, lui, de plusieurs façons. Les intervenants du SDJ aident notamment les participants dans toutes leurs démarches administratives. Inscription ou exclusion scolaire, candidature pour un job, plan de remboursement de dettes, assistance juridique, etc. « On brasse très large », pointe Clément. Notre point d'attention est que leurs droits soient respectés. » Le but étant par ailleurs de transmettre aux jeunes un « bagage législatif », une façon aussi de refaire confiance aux institutions, avec qui les relations sont parfois tendues. « Nous avons noué de belles collaborations avec certains services juridiques, comme le CPAS de Namur, ce qui aide énormément », se réjouit Clément.

Vivre seul permet aussi d'apprendre à mieux se connaître. « La victoire n'est pas d'avoir un CDI, mais d'être bien avec soi-même. » À leur arrivée, les intervenants font un « plan de crise » avec les jeunes. Celui-ci vise à faire le point sur leur état psychique, pour reconnaître les signes d'alerte, mais aussi pour savoir qui contacter en cas de problèmes. « Après deux ou trois semaines passées ici, certains ont mis (dans le formulaire) leur voisin ou voisine de palier, ce qui montre leur niveau de solitude », soulève Clément. Pour rompre cet isolement, l'aspect collectif est essentiel. Mais cette cohabitation comporte aussi ses travers. « Certains, par solidarité, se prêtent leur carte d'identité ou de l'argent. Je n'ai jamais dû mettre en place autant de gestions budgétaires (via le CPAS). Est-ce parce que ce public a des fragilités importantes ou que c'est leur première autonomie? », se demande l'intervenant. Selon lui, beaucoup peinent à faire des choses pour eux-mêmes. « Il y a une fille qui aimait la couture. Ensemble, on est allés voir des magasins



spécialisés. Puis elle a fait une jupe avec un pantalon. Et là, elle s'est enfin mise au milieu de ses priorités. »

Entre leur arrivée et leur sortie, comment se manifeste, au juste, la progression chez les participants de Droit@Home? « Pour certains, ce projet a permis de se poser et de se remobiliser. Pour d'autres, ça s'est transformé en un retour en famille, chose impensable il y a des années. D'autres encore se sont cassé la figure, peut-être aussi parce que ce lieu le permet », observe Johanne Wyns. L'idée étant aussi « d'apprendre de ses erreurs », même si cela signifie de « se rendre compte que vivre seul tous les jours n'est pas possible, en tout cas pas totalement, qu'il faudra une assistance, qu'une médication doit être mise en place, que parfois le projet de vie se fera après tout ça ». Mais une fois que ces besoins ont été identifiés, d'autres structures doivent prendre le relais. « Or, dans trop de services, on nous remballer car ces jeunes, et leurs situations, ne rentrent pas dans les cases », déplore la directrice.

SORTIR DU CADRE

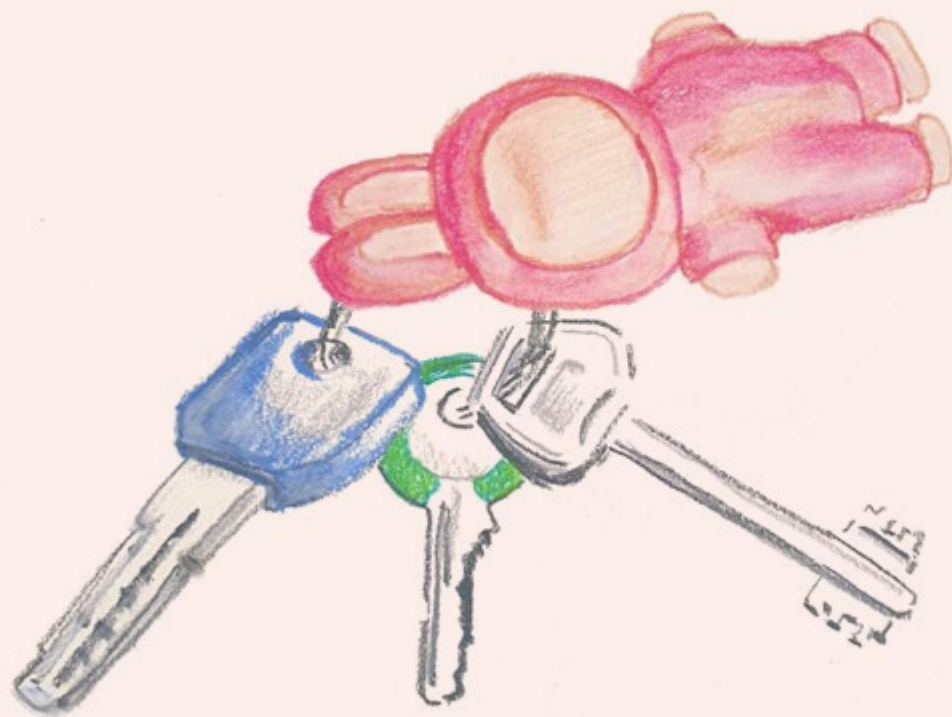
Après un an et demi d'existence, l'équipe du SDJ a pu tirer quelques apprentissages de cette expérience unique. Comment les travailleurs et travailleuses vivent-ils cette proximité avec les jeunes logeant juste au-dessus de leurs bureaux? « Pour moi, le fait qu'ils soient là n'est pas perturbant, estime Johanne Wyns. En revanche, cela nous a permis d'éprouver les choses. Par exemple, le droit à avoir un animal était quelque chose que l'équipe défendait haut et fort, car beaucoup de jeunes sont seuls, certains ne pouvaient pas aller en abri de nuit à cause de ça. Mais après 16 chats ayant abîmé les logements, entraînant des conflits de voisinage, cela nous a amenés à faire évoluer notre vision du droit, en considérant aussi celui du bien-être animal », illustre la directrice. Désormais, le règlement d'ordre intérieur interdit d'avoir un animal de compagnie.

Un autre élément crucial selon Johanne : la disponibilité. « Ce que ces jeunes expriment ne peut pas attendre. En tant que service AMO (actions en milieu ouvert), nous travaillons à la demande, mais que faire lorsque l'un d'entre eux refuse de payer son loyer ou qu'il pète tout? On comprend qu'en filigrane, c'est un appel à l'aide dit en gueulant. Dans ces situations, nous n'avons pas d'autre choix que de répondre à ce besoin de présence humaine. » La directrice est consciente des limites de ce dispositif : « Nous ne sommes pas un service d'urgence, ni la police, ni les pompiers ou les ambulanciers. Ce sont des travailleurs avec lesquels nous pouvons collaborer, mais, dans les faits, chacun doit jouer son rôle. Cependant, pour des jeunes qui n'ont personne, nous avons souvent la casquette de parents. Avec tout ce que cela comporte... Parce qu'en tant que professionnels, nous ne serons là qu'un temps pour ces jeunes. »

S'agissant d'un projet tremplin, le principal enjeu est de « pouvoir assurer une transition ». Or entre le sous-financement de l'aide à la jeunesse, le manque de places dans de nombreux instituts, ou encore les assurances refusant de signer des contrats aux mineurs sans tuteurs... les barrières à surmonter

« Pour moi, il faut investir massivement dans du logement abordable et social pour ce public, avec un accompagnement derrière de type Housing First et des équipes de soutien en santé mentale. Plus on investit dans la jeunesse, plus on fait d'économies sur le long terme. »

JÉRÉMY BLONDELET,
COORDINATEUR AU SEIN
DU RELAIS SOCIAL URBAIN
NAMUROIS



→ sont nombreuses. « Pour moi, il faut investir massivement dans du logement abordable et social pour ce public, avec un accompagnement derrière de type Housing First et des équipes de soutien en santé mentale, défend Jérémie Blondelet. Plus on investit dans la jeunesse, plus on fait d'économies sur le long terme. » De son côté, Johanne Wyns croit au fait de communiquer et de créer des ponts entre différents partenaires, publics et privés. « Il appartient à tout le monde de tester, d'essayer de sortir de son cadre, et ce malgré tous les freins imaginables. Mais pour que ça tienne dans le temps, il faut le penser avec un terreau et des engagements forts », soutient la directrice.

« J'AI EU MA PLACE »

Sur l'écran de l'ordinateur, Clément fait défiler les photos : deux jeunes imitent une partie d'un kicker fantôme car venant tout juste d'être volé ; un collègue monte un meuble dans la cage d'escalier ; un garçon pose devant le parlement de Bruxelles, qu'il découvre pour la première fois... Ces souvenirs, amassés au fil des années, révèlent les nombreuses amitiés nouées entre

les jeunes. Tout comme le dévouement des accompagnateurs. « On discute de beaucoup de choses avec eux, confie Clément. On fait parfois le point sur leur vie, comment ils avancent. On fête même les anniversaires. »

Mais pour vraiment saisir la portée d'un tel projet, laissons les dernières paroles aux premiers concernés : « Le collectif m'a apporté de la patience. Je sais mieux comprendre ce qui me stresse ou m'énerve et comment mieux les gérer », témoigne Coline. « Avant, j'étais très renfermée et habiter au SDJ m'a permis d'avoir plus de facilités à m'exprimer, à aller vers les gens. J'ai toujours pu donner mon avis. J'ai fait les choses par moi-même. J'ai eu ma place », partage Rebecca. Zéphyr, lui, écrit : « L'entrée en logement, c'est le final d'un long parcours et le départ d'une nouvelle épreuve⁶. » •

1. Ces studios, dont le loyer s'élève à 394 euros, auxquels il faut ajouter les autres charges (eau, électricité, chauffage, etc.) sont sous contrat de bail de six mois, renouvelable deux fois.
2. Tous les prénoms des jeunes ont été modifiés.
3. « Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Arrondissement administratif de Namur », rapport réalisé par l'UCLouvain et la KULeuven en collaboration avec 75 acteurs sociaux et institutionnels, mars 2025.
4. Le sans-abrisme ne signifie pas toujours dormir dans la rue, il peut aussi conduire à squatter, à loger chez des tiers ou dans des maisons d'accueil.
5. Agence immobilière sociale de Namur et Relais social urbain namurois.
6. Ces témoignages sont issus des autoévaluations faites par des jeunes (prénoms d'emprunt) à la sortie du projet.

Entre 2018 et 2020, l'asbl a mené une recherche-action afin de comprendre leur vécu et de trouver une solution adaptée. Parmi les difficultés rencontrées : l'accès au logement, les conflits avec les institutions comme le CPAS, ou encore l'exclusion professionnelle et sociale dont ils et elles sont victimes.

